

État d'urgence : Ahmed, assigné à résidence depuis plus de deux mois

TÉMOIGNAGE Le Conseil des ministres doit décider, ce mercredi, de prolonger l'état d'urgence de trois mois...

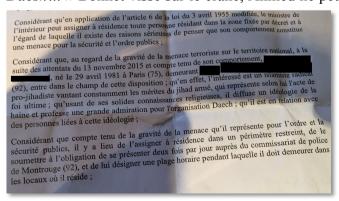
par VINCENT VANTIGHEM



Montrouge, 2 février 2016. Ahmed, assigné à résidence depuis le 10 novembre. V.POINT

es vieilles plaques électriques tranchent dans le décor épuré de la cuisine suréquipée. « Un copain me les a ramenées parce qu'ils m'ont coupé le gaz, souffle Ahmed. Je ne pouvais plus payer les factures... » Ce trentenaire de Montrouge (Hauts-de-Seine) ne travaille plus depuis qu'il a été assigné à résidence dans le cadre de l'état d'urgence. C'était le 19 novembre dernier. « Les flics ont défoncé ma porte et m'ont remis ce papier », lâche-t-il en pointant du doigt le document officiel du ministère de l'Intérieur.

« L'intéressé est un islamiste radical pro-djihadiste vantant constamment les mérites du djihad armé, stipule l'arrêté. Il professe une grande admiration pour l'organisation Daesh... » Bonnet vissé sur le crâne, Ahmed ne peut s'empêcher de rire en lisant l'extrait. De



rire jaune. Le jeune homme qui devait signer, début février, un CDI comme gardien d'immeuble, sait très bien que ses problèmes ne font que commencer.

« Mes derniers voyages, c'était Cuba et la Thaïlande »

Ce mercredi, le Conseil des ministres doit adopter un projet de loi visant à prolonger de nouveau l'état d'urgence

de trois mois. Et donc d'autant, l'assignation à résidence d'Ahmed et des 381 personnes visées par cette mesure depuis les attentats du 13 novembre. Au programme : interdiction de sortir de chez soi si ce n'est pour pointer, deux fois par jour, au commissariat.

« Pour moi, c'est de la débilité à l'état pur! » lâche-t-il en caressant Boulette, son chat noir. Musulman pratiquant, Ahmet pense qu'il doit son sort aux propos qu'il a tenus sur Facebook après les attentats. « Je parlais de l'acharnement contre les musulmans et je me moquais de Tariq Ramadan mais je ne cautionne pas du tout les attentats, s'emporte-t-il. Je n'ai aucune envie d'aller en Syrie. Mes derniers voyages, c'était Cuba et la Thaïlande! Pas vraiment des repères de djihadistes... »

Visé par une note blanche

Ses souvenirs de vacances n'ont pourtant pas convaincu le tribunal administratif auprès duquel il avait déposé un recours. « Il a été assigné à résidence sur la base d'une note blanche des renseignements, précise Marie Dosé, son avocate. Pour protéger les sources, les informations de cette note blanche sont donc invérifiables... »

En réponse, Ahmed compile donc, en ce moment, les lettres d'amis témoignant qu'il n'est pas un « dangereux djihadiste ». Il les présentera, courant février, au tribunal administratif en espérant que la mesure soit, cette fois, levée. « Je n'ai plus d'argent. Mon compte en banque va être clôturé. Et j'ai déjà un mois et demi de loyer de retard... Je vais finir par me faire expulser. » Et de se rendre compte de l'absurdité de la situation : « Qu'est-ce qui se passe si je suis assigné à résidence mais que je n'ai plus de résidence ? »